

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE CAMPAN (M57) (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21650123900018

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE TARBES

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE CAMPAN (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	26
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	27
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	28
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	29
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	31
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	34
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	40
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	45
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	47
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	48
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	49
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	50
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	51
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	55
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	56
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	58
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	59
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		0

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3	Dépenses d'équipement brut / population	0
4	Encours de dette / population (2) (3)	0
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES				I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)				C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	3 600 955,84	3 040 967,49	1 283 747,35	A1 723 759,00
Investissement	1 020 765,72	212 523,72	(3) 57 345,70	A2 -750 896,30
Fonctionnement	2 580 190,12	2 828 443,77	(4) 1 226 401,65	A3 1 474 655,30

RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 41 919,92	III + IV 227 106,60	B1	185 186,68
Investissement	I 41 919,92	III 227 106,60	B2	185 186,68
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	908 945,68
Investissement	A2 + B2	-565 709,62
Fonctionnement	A3 + B3	1 474 655,30

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 41 919,92
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		41 919,92
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	227 106,60
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

II
A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 012 654,96	2 578 364,58
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	41 919,92	227 106,60
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 750 896,30	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	2 805 471,18	2 805 471,18
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 886 173,44	3 977 227,76
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 908 945,68
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	4 886 173,44	4 886 173,44
	TOTAL DU BUDGET (4)	7 691 644,62	7 691 644,62

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						II
						C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	34 200,00	0,00	54 000,00	54 000,00	54 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	260 000,00	0,00	302 000,00	302 000,00	302 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	973 000,00	41 919,92	987 050,96	987 050,96	1 028 970,88
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	464 018,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 731 218,00	41 919,92	1 393 050,96	1 393 050,96	1 434 970,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	290 176,84	0,00	301 300,00	301 300,00	301 300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	293 519,00	293 519,00	293 519,00
Total des dépenses financières		290 176,84	0,00	594 819,00	594 819,00	594 819,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	2 352,00	2 352,00	2 352,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 021 394,84	41 919,92	1 990 221,96	1 990 221,96	2 032 141,88

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	22 433,00		22 433,00	22 433,00	22 433,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		22 433,00		22 433,00	22 433,00	22 433,00

TOTAL	2 043 827,84	41 919,92	2 012 654,96	2 012 654,96	2 054 574,88
--------------	---------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	750 896,30
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 805 471,18
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D’INVESTISSEMENT					II
					C1

RECETTES D’INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l’assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	668 736,00	227 106,60	182 200,00	182 200,00	409 306,60
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d’équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d’équipement		668 736,00	227 106,60	182 200,00	182 200,00	409 306,60
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	8 999,85	0,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	565 709,62	565 709,62	565 709,62
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	6 601,34	0,00	6 061,00	6 061,00	6 061,00
024	Produits des cessions d’immobilisations	55 000,00	0,00	425 000,00	425 000,00	425 000,00
Total des recettes financières		71 101,19	0,00	1 038 270,62	1 038 270,62	1 038 270,62
45...	Chapitres d’opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d’investissement		739 837,19	227 106,60	1 220 470,62	1 220 470,62	1 447 577,22

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 100 000,00		1 270 517,60	1 270 517,60	1 270 517,60
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	75 601,31		64 943,36	64 943,36	64 943,36
041	Opérations patrimoniales (10)	22 433,00		22 433,00	22 433,00	22 433,00
Total des recettes d’ordre d’investissement			1 198 034,31	1 357 893,96	1 357 893,96	1 357 893,96

TOTAL	1 937 871,50	227 106,60	2 578 364,58	2 578 364,58	2 805 471,18
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D’EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D’INVESTISSEMENT CUMULEES	2 805 471,18
---	---------------------

Pour information :

Il s’agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l’excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.	AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 335 460,96
--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l’exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d’investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l’annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n’est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n’est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d’un service public non personnalisé qu’elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

COMMUNE DE CAMPAN (M57) - COMMUNE DE CAMPAN - BP - 2023

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					II
					C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 020 800,00	0,00	1 238 564,98	1 238 564,98	1 238 564,98
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 200 500,00	0,00	1 457 797,50	1 457 797,50	1 457 797,50
014	Atténuations de produits	43 136,71	0,00	45 200,00	45 200,00	45 200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	259 100,00	0,00	572 050,00	572 050,00	572 050,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 523 536,71	0,00	3 313 612,48	3 313 612,48	3 313 612,48
66	Charges financières	98 457,00	0,00	86 700,00	86 700,00	86 700,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	400,00	400,00	400,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	5 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 626 993,71	0,00	3 550 712,48	3 550 712,48	3 550 712,48

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 100 000,00		1 270 517,60	1 270 517,60	1 270 517,60
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	75 601,31		64 943,36	64 943,36	64 943,36
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 175 601,31		1 335 460,96	1 335 460,96	1 335 460,96

TOTAL	3 802 595,02	0,00	4 886 173,44	4 886 173,44	4 886 173,44
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 886 173,44
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	35 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	365 500,00	0,00	457 600,00	457 600,00	457 600,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	90 000,00	0,00	88 200,00	88 200,00	88 200,00
731	Fiscalité locale	541 822,00	0,00	588 452,00	588 452,00	588 452,00
74	Dotations et participations (3)	799 606,71	0,00	898 538,00	898 538,00	898 538,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	753 500,00	0,00	1 149 108,36	1 149 108,36	1 149 108,36
Total des recettes de gestion courante		2 585 428,71	0,00	3 191 898,36	3 191 898,36	3 191 898,36
76	Produits financiers	2 000,00	0,00	2 005,00	2 005,00	2 005,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	16 500,00		782 824,40	782 824,40	782 824,40
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 603 928,71	0,00	3 977 227,76	3 977 227,76	3 977 227,76

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 603 928,71	0,00	3 977 227,76	3 977 227,76	3 977 227,76
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	908 945,68
------------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 886 173,44
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 335 460,96
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF 023 + DF 042 - RF 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – DEPENSES			D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	301 300,00	22 433,00	323 733,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	54 000,00	0,00	54 000,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	302 000,00	0,00	302 000,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	1 028 970,88	0,00	1 028 970,88
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	50 000,00	0,00	50 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	293 519,00	0,00	293 519,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	2 352,00	0,00	2 352,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	2 032 141,88	22 433,00	2 054 574,88

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	750 896,30
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 805 471,18

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	1 238 564,98		1 238 564,98
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 457 797,50		1 457 797,50
014 Atténuations de produits	45 200,00		45 200,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	572 050,00	0,00	572 050,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	86 700,00	0,00	86 700,00
67 Charges spécifiques (9)	400,00	0,00	400,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	150 000,00	64 943,36	214 943,36
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		1 270 517,60	1 270 517,60
Dépenses de fonctionnement – Total	3 550 712,48	1 335 460,96	4 886 173,44

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 886 173,44

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

COMMUNE DE CAMPAN (M57) - COMMUNE DE CAMPAN - BP - 2023

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	41 000,00	0,00	41 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	409 306,60	0,00	409 306,60
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	500,00	0,00	500,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	6 061,00	22 433,00	28 494,00
28 Amortissement des immobilisations		64 943,36	64 943,36
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		1 270 517,60	1 270 517,60
024 Produits des cessions d'immobilisations	425 000,00		425 000,00
Recettes d'investissement – Total	881 867,60	1 357 893,96	2 239 761,56

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	565 709,62
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 805 471,18
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	10 000,00		10 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	457 600,00		457 600,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	88 200,00		88 200,00
731 Fiscalité locale	588 452,00		588 452,00
74 Dotations et participations (8)	898 538,00		898 538,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	1 149 108,36	0,00	1 149 108,36
76 Produits financiers	2 005,00	0,00	2 005,00
77 Produits spécifiques (8)	500,00	0,00	500,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	782 824,40	0,00	782 824,40
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	3 977 227,76	0,00	3 977 227,76

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	908 945,68
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 886 173,44
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 043 827,84	41 919,92	0,00	2 012 654,96	2 012 654,96	0,00	2 012 654,96	2 054 574,88
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	34 200,00	0,00	0,00	54 000,00	54 000,00	0,00	54 000,00	54 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	260 000,00	0,00	0,00	302 000,00	302 000,00	0,00	302 000,00	302 000,00
21	Immobilisations corporelles	973 000,00	41 919,92	0,00	987 050,96	987 050,96	0,00	987 050,96	1 028 970,88
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	464 018,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
Total des opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 731 218,00	41 919,92	0,00	1 393 050,96	1 393 050,96	0,00	1 393 050,96	1 434 970,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	290 176,84	0,00	0,00	301 300,00	301 300,00	0,00	301 300,00	301 300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	293 519,00	293 519,00	0,00	293 519,00	293 519,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		290 176,84	0,00	0,00	594 819,00	594 819,00	0,00	594 819,00	594 819,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	2 352,00	2 352,00	0,00	2 352,00	2 352,00
Total des dépenses réelles		2 021 394,84	41 919,92	0,00	1 990 221,96	1 990 221,96	0,00	1 990 221,96	2 032 141,88
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	22 433,00			22 433,00	22 433,00		22 433,00	22 433,00
Total des dépenses d'ordre		22 433,00			22 433,00	22 433,00		22 433,00	22 433,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	750 896,30
--	------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	2 805 471,18
--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE DE CAMPAN (M57) - COMMUNE DE CAMPAN - BP - 2023

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 937 871,50	227 106,60	2 012 654,96	2 012 654,96	2 239 761,56
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	668 736,00	227 106,60	182 200,00	182 200,00	409 306,60
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		668 736,00	227 106,60	182 200,00	182 200,00	409 306,60
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	8 999,85	0,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	6 601,34	0,00	6 061,00	6 061,00	6 061,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	55 000,00	0,00	425 000,00	425 000,00	425 000,00
Total des recettes financières		71 101,19	0,00	472 561,00	472 561,00	472 561,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		739 837,19	227 106,60	654 761,00	654 761,00	881 867,60
021	Virement de la section de fonctionnement	1 100 000,00		1 270 517,60	1 270 517,60	1 270 517,60
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	75 601,31		64 943,36	64 943,36	64 943,36
041	Opérations patrimoniales (6)	22 433,00		22 433,00	22 433,00	22 433,00
Total des recettes d'ordre		1 198 034,31		1 357 893,96	1 357 893,96	1 357 893,96

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (8)	565 709,62
--------------------------------	------------

Total des recettes d'investissement cumulées	2 805 471,18
--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE DE CAMPAN (M57) - COMMUNE DE CAMPAN - BP - 2023

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								III
								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits générés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits générés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 043 827,84	41 919,92	0,00	2 012 654,96	2 012 654,96	0,00	2 012 654,96	2 054 574,88
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	34 200,00	0,00	0,00	54 000,00	54 000,00	0,00	54 000,00	54 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	2 700,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	30 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2051	Concessions, droits similaires	1 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	260 000,00	0,00	0,00	302 000,00	302 000,00	0,00	302 000,00	302 000,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	190 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415341	IC : Bien mobilier, matériel	45 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00		302 000,00	302 000,00	0,00	302 000,00	302 000,00
21	Immobilisations corporelles	973 000,00	41 919,92	0,00	987 050,96	987 050,96	0,00	987 050,96	1 028 970,88
2111	Terrains nus	265 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâties	0,00	0,00		140 000,00	140 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00
2117	Bois et forêts	0,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	31 131,49		36 131,49	36 131,49	0,00	36 131,49	67 262,98
2131	Bâtiments publics	84 000,00	0,00		152 000,00	152 000,00	0,00	152 000,00	152 000,00
2132	Bâtiments privés	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2135	Installations générales, agencements	120 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
2138	Autres constructions	20 000,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
2151	Réseaux de voirie	240 000,00	10 788,43		170 288,43	170 288,43	0,00	170 288,43	181 076,86
2152	Installations de voirie	10 000,00	0,00		32 500,00	32 500,00	0,00	32 500,00	32 500,00
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	25 000,00	0,00		39 000,00	39 000,00	0,00	39 000,00	39 000,00
2157	Matériel et outillage technique	77 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	83 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00

COMMUNE DE CAMPAN (M57) - COMMUNE DE CAMPAN - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21611	Biens sous-jacents	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	10 000,00	0,00		7 400,00	7 400,00	0,00	7 400,00	7 400,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	4 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		241 231,04	241 231,04	0,00	241 231,04	241 231,04
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	464 018,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	464 018,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 731 218,00	41 919,92	0,00	1 393 050,96	1 393 050,96	0,00	1 393 050,96	1 434 970,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	290 176,84	0,00		301 300,00	301 300,00		301 300,00	301 300,00
1641	Emprunts en euros	289 176,84	0,00		300 800,00	300 800,00		300 800,00	300 800,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	293 519,00	293 519,00	0,00	293 519,00	293 519,00
276348	Créance Autres communes	0,00	0,00		293 519,00	293 519,00	0,00	293 519,00	293 519,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		290 176,84	0,00	0,00	594 819,00	594 819,00	0,00	594 819,00	594 819,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	2 352,00	2 352,00	0,00	2 352,00	2 352,00
45410	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00		2 352,00	2 352,00	0,00	2 352,00	2 352,00
Total des dépenses réelles		2 021 394,84	41 919,92	0,00	1 990 221,96	1 990 221,96	0,00	1 990 221,96	2 032 141,88
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

COMMUNE DE CAMPAN (M57) - COMMUNE DE CAMPAN - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<i>Reprise sur autofinancement antérieur</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192	<i>Plus ou moins-values sur cession immo.</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	<i>Charges transférées (7)</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	22 433,00			22 433,00	22 433,00		22 433,00	22 433,00
168741	<i>Dettes - Communes membres du GFP</i>	22 433,00			22 433,00	22 433,00		22 433,00	22 433,00
Total des dépenses d'ordre		22 433,00			22 433,00	22 433,00		22 433,00	22 433,00

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							III
							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	III A2.2
---	---------------------------

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	III A2.3
---	---------------------------

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					III
					A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
	TOTAL	1 937 871,50	227 106,60	2 012 654,96	2 012 654,96	2 239 761,56
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	668 736,00	227 106,60	182 200,00	182 200,00	409 306,60
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	75 060,00	16 016,60	0,00	0,00	16 016,60
1317	Budg. communautaire et fonds structurels	0,00	0,00	53 700,00	53 700,00	53 700,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	23 400,00	19 500,00	0,00	0,00	19 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	153 930,00	69 964,00	18 000,00	18 000,00	87 964,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
13362	Dotation de soutien à l'invest local	295 973,00	0,00	500,00	500,00	500,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf	110 373,00	121 626,00	0,00	0,00	121 626,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		668 736,00	227 106,60	182 200,00	182 200,00	409 306,60
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	8 999,85	0,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00
10222	FCTVA	7 499,85	0,00	31 000,00	31 000,00	31 000,00
10226	Taxe d'aménagement	1 500,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	6 601,34	0,00	6 061,00	6 061,00	6 061,00
276351	Créance GFP de rattachement	6 601,34	0,00	6 061,00	6 061,00	6 061,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	55 000,00	0,00	425 000,00	425 000,00	425 000,00
Total des recettes financières		71 101,19	0,00	472 561,00	472 561,00	472 561,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		739 837,19	227 106,60	654 761,00	654 761,00	881 867,60
021	Virement de la section de fonctionnement	1 100 000,00		1 270 517,60	1 270 517,60	1 270 517,60
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	75 601,31		64 943,36	64 943,36	64 943,36
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00		0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE CAMPAN (M57) - COMMUNE DE CAMPAN - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00		0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	2 671,30		1 277,00	1 277,00	1 277,00
2803	Frais d'études, recherche et dévelop.	7 290,00		0,00	0,00	0,00
28041482	Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations	504,00		3 918,00	3 918,00	3 918,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	11 014,00		3 743,23	3 743,23	3 743,23
280415332	ADM : Bâtiments, installations	14 548,67		14 548,62	14 548,62	14 548,62
280415341	IC : Bien mobilier, matériel	17 333,34		20 999,00	20 999,00	20 999,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	11 600,00		19 817,51	19 817,51	19 817,51
2805	Licences, logiciels, droits similaires	640,00		640,00	640,00	640,00
28182	Matériel de transport	10 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	22 433,00		22 433,00	22 433,00	22 433,00
27638	Créance Autres établissements publics	22 433,00		22 433,00	22 433,00	22 433,00
Total des recettes d'ordre		1 198 034,31		1 357 893,96	1 357 893,96	1 357 893,96

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								III B
--	--	--	--	--	--	--	--	----------

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 802 595,02	0,00	0,00	4 886 173,44	4 886 173,44	0,00	4 886 173,44	4 886 173,44
011	Charges à caractère général (3)	1 020 800,00	0,00	0,00	1 238 564,98	1 238 564,98	0,00	1 238 564,98	1 238 564,98
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 200 500,00	0,00		1 457 797,50	1 457 797,50		1 457 797,50	1 457 797,50
014	Atténuations de produits	43 136,71	0,00		45 200,00	45 200,00		45 200,00	45 200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	259 100,00	0,00	0,00	572 050,00	572 050,00	0,00	572 050,00	572 050,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	2 523 536,71	0,00	0,00	3 313 612,48	3 313 612,48	0,00	3 313 612,48	3 313 612,48
66	Charges financières	98 457,00	0,00		86 700,00	86 700,00		86 700,00	86 700,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		400,00	400,00		400,00	400,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	5 000,00			150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	103 457,00	0,00	0,00	237 100,00	237 100,00		237 100,00	237 100,00
	Total des dépenses réelles	2 626 993,71	0,00	0,00	3 550 712,48	3 550 712,48	0,00	3 550 712,48	3 550 712,48
023	Virement à la section d'investissement	1 100 000,00			1 270 517,60	1 270 517,60		1 270 517,60	1 270 517,60
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	75 601,31			64 943,36	64 943,36		64 943,36	64 943,36
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 175 601,31			1 335 460,96	1 335 460,96		1 335 460,96	1 335 460,96

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
---------------------------------------	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	4 886 173,44
---	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

COMMUNE DE CAMPAN (M57) - COMMUNE DE CAMPAN - BP - 2023

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE						B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 603 928,71	0,00	3 977 227,76	3 977 227,76	3 977 227,76
013	Atténuations de charges (2)	35 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	365 500,00	0,00	457 600,00	457 600,00	457 600,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	90 000,00	0,00	88 200,00	88 200,00	88 200,00
731	Fiscalité locale	541 822,00	0,00	588 452,00	588 452,00	588 452,00
74	Dotations et participations (2)	799 606,71	0,00	898 538,00	898 538,00	898 538,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	753 500,00	0,00	1 149 108,36	1 149 108,36	1 149 108,36
Total des recettes de gestion des services		2 585 428,71	0,00	3 191 898,36	3 191 898,36	3 191 898,36
76	Produits financiers	2 000,00	0,00	2 005,00	2 005,00	2 005,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	16 500,00		782 824,40	782 824,40	782 824,40
Total des recettes financières		18 500,00	0,00	785 329,40	785 329,40	785 329,40
Total des recettes réelles		2 603 928,71	0,00	3 977 227,76	3 977 227,76	3 977 227,76
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	908 945,68
--	--	-------------------

	Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 886 173,44
--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								III B1
---	--	--	--	--	--	--	--	-----------

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 802 595,02	0,00	0,00	4 886 173,44	4 886 173,44	0,00	4 886 173,44	4 886 173,44
011	Charges à caractère général (4)	1 020 800,00	0,00	0,00	1 238 564,98	1 238 564,98	0,00	1 238 564,98	1 238 564,98
6042	Achats de prestations de services	39 000,00	0,00		40 500,00	40 500,00	0,00	40 500,00	40 500,00
6061	Fournitures non stockables	72 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00		9 999,98	9 999,98	0,00	9 999,98	9 999,98
60612	Énergie - Électricité	0,00	0,00		125 000,00	125 000,00	0,00	125 000,00	125 000,00
6062	Fournitures non stockées	56 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60622	Carburants	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60623	Alimentation	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6063	Fournitures entretien, petit équipement	76 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00		56 800,00	56 800,00	0,00	56 800,00	56 800,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6064	Fournitures administratives	9 000,00	0,00		12 260,00	12 260,00	0,00	12 260,00	12 260,00
6067	Fournitures scolaires	5 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	0,00		17 500,00	17 500,00	0,00	17 500,00	17 500,00
611	Contrats de prestations de services	115 000,00	0,00		261 311,00	261 311,00	0,00	261 311,00	261 311,00
612	Redevances de crédit-bail	20 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
613	Locations	14 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	40 000,00	0,00		32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	25 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	200 000,00	0,00		61 000,00	61 000,00	0,00	61 000,00	61 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	7 500,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
61524	Entretien bois et forêts	16 000,00	0,00		22 800,00	22 800,00	0,00	22 800,00	22 800,00
61551	Entretien matériel roulant	40 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	37 000,00	0,00		46 710,00	46 710,00	0,00	46 710,00	46 710,00
6161	Multirisques	45 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	0,00		156 984,00	156 984,00	0,00	156 984,00	156 984,00
618	Divers	13 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00

COMMUNE DE CAMPAN (M57) - COMMUNE DE CAMPAN - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
622	Rémunerations intermédiaires, honoraires	51 000,00	0,00		41 000,00	41 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	10 000,00	0,00		14 400,00	14 400,00	0,00	14 400,00	14 400,00
624	Transports biens, transports collectifs	3 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
625	Déplacements et missions	17 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	31 000,00	0,00		27 600,00	27 600,00	0,00	27 600,00	27 600,00
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6282	Frais de gardiennage	12 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	40 800,00	0,00		41 200,00	41 200,00	0,00	41 200,00	41 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 200 500,00	0,00		1 457 797,50	1 457 797,50		1 457 797,50	1 457 797,50
6218	Autre personnel extérieur	6 000,00	0,00		109 192,50	109 192,50		109 192,50	109 192,50
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	15 000,00	0,00		20 700,00	20 700,00		20 700,00	20 700,00
6411	Personnel titulaire	650 000,00	0,00		519 570,00	519 570,00		519 570,00	519 570,00
6413	Personnel non titulaire	200 000,00	0,00		432 630,00	432 630,00		432 630,00	432 630,00
6415	Congés payés	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	317 000,00	0,00		361 215,00	361 215,00		361 215,00	361 215,00
6470	Autres charges sociales	12 500,00	0,00		14 490,00	14 490,00		14 490,00	14 490,00
014	Atténuations de produits	43 136,71	0,00		45 200,00	45 200,00		45 200,00	45 200,00
739211	Attribution de compensation	41 136,71	0,00		42 000,00	42 000,00		42 000,00	42 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	2 000,00	0,00		2 200,00	2 200,00		2 200,00	2 200,00
7498	Autres revers./dotations, participations	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	259 100,00	0,00	0,00	572 050,00	572 050,00	0,00	572 050,00	572 050,00
65311	Indemnités de fonction	65 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
65313	Cotisations de retraite	3 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	13 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00

COMMUNE DE CAMPAN (M57) - COMMUNE DE CAMPAN - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65568	Autres contributions	8 500,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
65733	Subv. fonct. départements	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	15 500,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6573641	Subv fonct bud ann. et régies(auton fin)	50 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	79 000,00	0,00		83 900,00	83 900,00	0,00	83 900,00	83 900,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	0,00		367 000,00	367 000,00	0,00	367 000,00	367 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 523 536,71	0,00	0,00	3 313 612,48	3 313 612,48	0,00	3 313 612,48	3 313 612,48
66	Charges financières	98 457,00	0,00		86 700,00	86 700,00		86 700,00	86 700,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	98 457,00	0,00		86 700,00	86 700,00		86 700,00	86 700,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		400,00	400,00		400,00	400,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00		400,00	400,00		400,00	400,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	5 000,00			150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	5 000,00			150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		103 457,00	0,00	0,00	237 100,00	237 100,00		237 100,00	237 100,00
Total des dépenses réelles		2 626 993,71	0,00	0,00	3 550 712,48	3 550 712,48	0,00	3 550 712,48	3 550 712,48
023	Virement à la section d'investissement	1 100 000,00			1 270 517,60	1 270 517,60		1 270 517,60	1 270 517,60
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	75 601,31			64 943,36	64 943,36		64 943,36	64 943,36
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	75 601,31			64 943,36	64 943,36		64 943,36	64 943,36
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 175 601,31			1 335 460,96	1 335 460,96		1 335 460,96	1 335 460,96

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 603 928,71	0,00	3 977 227,76	3 977 227,76	3 977 227,76
013	Atténuations de charges (3)	35 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	35 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	365 500,00	0,00	457 600,00	457 600,00	457 600,00
7022	Coupes de bois	130 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
7023	Menus produits forestiers	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7025	Taxes d'affouage	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	500,00	0,00	100,00	100,00	100,00
7032	Stationnement et location voie publique	25 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
7036	Droits de pâturage et de tourbage	77 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	30 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
70841	Mise à dispo personnel BA et régie	80 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	1 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	90 000,00	0,00	88 200,00	88 200,00	88 200,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	70 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	20 000,00	0,00	28 200,00	28 200,00	28 200,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	541 822,00	0,00	588 452,00	588 452,00	588 452,00
73111	Impôts directs locaux	525 322,00	0,00	568 452,00	568 452,00	568 452,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	1 500,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
74	Dotations et participations (3)	799 606,71	0,00	898 538,00	898 538,00	898 538,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	285 126,00	0,00	285 000,00	285 000,00	285 000,00
741121	DSR des communes	209 541,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
741127	DNP des communes	30 655,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
744	FCTVA	17 991,71	0,00	26 460,00	26 460,00	26 460,00
74712	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	800,00	0,00	45 006,00	45 006,00	45 006,00
7478	Participation Autres organismes	105 400,00	0,00	125 253,00	125 253,00	125 253,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	150 093,00	0,00	160 619,00	160 619,00	160 619,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	16 200,00	16 200,00	16 200,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	753 500,00	0,00	1 149 108,36	1 149 108,36	1 149 108,36
752	Revenus des immeubles	750 000,00	0,00	834 108,36	834 108,36	834 108,36

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7588	Autres produits divers gestion courante	3 500,00	0,00	315 000,00	315 000,00	315 000,00
Total des recettes de gestion des services		2 585 428,71	0,00	3 191 898,36	3 191 898,36	3 191 898,36
76	Produits financiers	2 000,00	0,00	2 005,00	2 005,00	2 005,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	0,00	0,00	5,00	5,00	5,00
76232	Remb. intérêts emprunts GFP rattachement	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	16 500,00		782 824,40	782 824,40	782 824,40
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	16 500,00		782 824,40	782 824,40	782 824,40
Total des recettes réelles		2 603 928,71	0,00	3 977 227,76	3 977 227,76	3 977 227,76
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES												IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE												B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	
163 Emprunts obligataires (Total)														
					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 321 400,00									
1641 Emprunts en euros (total)					5 321 400,00									
00000006991 - DQ1737	CREDIT AGR. PYRENEES/GASCOGNE	20/12/2012	2012-12-20	10/03/2013	150 000,00	F		5,010	5,010	EURO	T	X Autres	N	A-1
00000144018 - EG1279	CREDIT AGR. PYRENEES/GASCOGNE	03/10/2013	2013-12-20	10/12/2014	90 000,00	F		4,420	4,420	EURO	A	C	N	A-1
00000254516/ET0147	CREDIT AGR. PYRENEES/GASCOGNE	29/08/2014	2014-08-29	10/01/2015	76 900,00	F		3,590	3,590	EURO	T	X Autres	N	A-1
000003755525	CREDIT AGR. PYRENEES/GASCOGNE	06/08/2015	2015-10-05	10/01/2016	210 000,00	F		2,890	2,890	EURO	T	X Autres	N	A-1
2005158	CAISSE D EPARGNE ET DE PREVOYANCE M.P.	21/06/2005	2005-10-05	07/10/2006	605 000,00	F		3,100	3,100	EURO	A	C	N	A-1
274016 / 51019505917	CRCAM PYRENEES GASCOGNE	21/06/2005	2005-11-16	05/11/2006	700 000,00	F		3,620	3,620	EURO	A	C	N	A-1
373085016 - 51037462144	CREDIT AGR. PYRENEES/GASCOGNE	24/07/2007	2007-07-26	10/11/2008	543 680,00	F		4,600	4,600	EURO	A	C	N	A-1
51029825259	CREDIT AGR. PYRENEES/GASCOGNE	24/07/2006	2006-08-22	10/09/2007	270 000,00	F		3,680	3,680	EURO	A	C	N	A-1
51067290456 - AV7155019	CREDIT AGR. PYRENEES/GASCOGNE	02/07/2009	2009-07-02	30/01/2010	406 500,00	F		4,830	4,830	EURO	A	C	N	A-1
51074727559	CREDIT AGR. PYRENEES/GASCOGNE	10/06/2010	2010-08-25	05/08/2011	351 000,00	F		3,840	3,840	EURO	A	C	N	A-1
7027165	CAISSE D EPARGNE	24/07/2006	2006-08-17	10/11/2008	300 000,00	F		3,700	3,700	EURO	A	C	N	A-1
7208927	CAISSE D EPARGNE	22/06/2007	2008-07-16	10/08/2009	600 000,00	F		4,650	4,650	EURO	A	C	N	A-1
7562452	CAISSE D EPARGNE	22/07/2009	2009-07-24	15/03/2010	24 800,00	F		5,190	5,190	EURO	A	X Autres	N	A-1
7562463	CAISSE D EPARGNE	22/07/2009	2009-07-24	15/03/2010	58 520,00	F		5,190	5,190	EURO	A	X Autres	N	A-1
7562479	CAISSE D EPARGNE ET DE PREVOYANCE M.P.	22/07/2009	2009-07-24	15/03/2010	60 000,00	F		4,980	4,980	EURO	A	C	N	A-1
8005360	CAISSE D EPARGNE	04/07/2011	2011-07-18	20/12/2011	150 000,00	F		4,470	4,470	EURO	T	X Autres	N	A-1
MIN259736EUR/0275687 + 0051946	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	30/05/2008	2009-05-31	01/09/2009	725 000,00	F		4,860	4,860	EURO	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

COMMUNE DE CAMPAN (M57) - COMMUNE DE CAMPAN - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 321 400,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

COMMUNE DE CAMPAN (M57) - COMMUNE DE CAMPAN - BP - 2023

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES											IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 038 984,10					300 729,42	86 569,28	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 038 984,10					300 729,42	86 569,28	0,00	0,00
00000006991 - DQ1737	N	0,00	A-1	93 294,30	10,00	F		5,010	7 381,11	4 536,81	0,00	0,00
00000144018 - EG1279	N	0,00	A-1	58 852,31	11,00	F		4,420	4 269,70	2 601,27	0,00	0,00
00000254516/ET0147	N	0,00	A-1	41 016,77	7,00	F		3,590	5 250,42	1 402,34	0,00	0,00
000003755525	N	0,00	A-1	149 778,85	13,00	F		2,890	9 637,29	4 224,79	0,00	0,00
2005158	N	0,00	A-1	115 870,16	3,00	F		3,100	37 450,44	3 591,97	0,00	0,00
274016 / 51019505917	N	0,00	A-1	139 171,71	3,00	F		3,620	44 751,04	5 038,02	0,00	0,00
373085016 - 51037462144	N	0,00	A-1	184 562,32	5,00	F		4,600	33 669,10	8 489,87	0,00	0,00
51029825259	N	0,00	A-1	70 618,61	4,00	F		3,680	16 709,46	2 598,76	0,00	0,00
51067290456 - AV7155019	N	0,00	A-1	247 424,44	12,00	F		4,830	15 698,14	11 950,60	0,00	0,00
51074727559	N	0,00	A-1	172 571,51	8,00	F		3,840	18 835,86	6 626,75	0,00	0,00
7027165	N	0,00	A-1	96 490,84	5,00	F		3,700	17 921,96	3 570,16	0,00	0,00
7208927	N	0,00	A-1	239 850,70	6,00	F		4,650	35 574,09	11 153,06	0,00	0,00
7562452	N	0,00	A-1	15 402,09	12,00	F		5,190	957,04	799,37	0,00	0,00
7562463	N	0,00	A-1	36 343,74	12,00	F		5,190	2 258,33	1 886,24	0,00	0,00
7562479	N	0,00	A-1	37 263,05	12,00	F		4,980	2 315,43	1 933,95	0,00	0,00
8005360	N	0,00	A-1	65 625,00	8,75	F		4,470	7 500,00	2 807,72	0,00	0,00
MIN259736EUR/0275687 + 0051946	N	0,00	A-1	274 847,70	6,00	F		4,860	40 550,01	13 357,60	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE CAMPAN (M57) - COMMUNE DE CAMPAN - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		2 038 984,10					300 729,42	86 569,28	0,00	0,00	

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES												IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX												B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS						IV
						B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	17	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 038 984,10	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME				B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMpte DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMpte DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 4541	Intitulé de l'opération : Opérations pour compte de tiers	Date de la délibération : 01/01/2023		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	2 352,00	2 352,00
45 Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	2 352,00	2 352,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	2 352,00	2 352,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Incrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES													IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN													B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	IV B7.4
--	--------------------------

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 387 298,70
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 387 298,70
Recettes réelles de fonctionnement	II 3 977 227,76
 Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	 I / II 9,74

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES					IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N					B9	

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	3,00	9,00	5,14	2,91	8,05
Adjoint administratif territorial	C	1,00	2,00	3,00	1,80	0,91	2,71
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	0,00	1,00	1,00	0,34	0,00	0,34
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		18,00	10,00	28,00	14,27	8,79	23,06
Adjoint technique territorial	C	8,00	8,00	16,00	4,63	7,56	12,19
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,23	0,23
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	4,00	1,00	5,00	4,78	0,00	4,78
Agent de Maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de Maîtrise Principal	C	2,00	0,00	2,00	1,86	0,00	1,86
Technicien Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	1,00	1,00	0,96	0,00	0,96
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	0,00	1,00	1,00	0,96	0,00	0,96
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE CAMPAN (M57) - COMMUNE DE CAMPAN - BP - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		24,00	14,00	38,00	20,37	11,70	32,07

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	419		0,00	A Autres
Adjoint technique territorial	C	TECH	367		0,00	A Autres
Adjoint technique territorial	C	TECH	367		0,00	A Autres
Adjoint technique territorial	C	TECH	367		0,00	A Autres
Adjoint technique territorial	C	TECH	367		0,00	A Autres
Adjoint technique territorial	C	TECH	367		0,00	A Autres
Adjoint technique territorial	C	TECH	367		0,00	A Autres
Adjoint technique territorial	C	TECH	367		0,00	A Autres
Adjoint technique territorial	C	TECH	374		0,00	A Autres
Adjoint technique territorial	C	TECH	419		0,00	A Autres
Adjoint technique territorial	C	TECH	432		0,00	A Autres
Adjoint technique territorial	C	TECH	367		0,00	A Autres
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	TECH	499		0,00	A Autres
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	ADM	604		0,00	A Autres
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	ADM	604		0,00	A Autres
Technicien Principal de 2ème Classe	B	TECH	528		0,00	A Autres
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerne remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

COMMUNE DE CAMPAN (M57) - COMMUNE DE CAMPAN - BP - 2023

333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	300 800,00	I
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	300 800,00	300 800,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	300 800,00	300 800,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpté résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	300 800,00	41 919,92	750 896,30	1 093 616,22

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 807 521,96	III
Ressources propres externes de l'année (a)		47 061,00	47 061,00
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	31 000,00	31 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	10 000,00	10 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276351	Créance GFP de rattachement	6 061,00	6 061,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 760 460,96	1 760 460,96
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	1 277,00	1 277,00
2803	Frais d'études, recherche et develop.	0,00	0,00
28041482	Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations	3 918,00	3 918,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	3 743,23	3 743,23
280415332	ADM : Bâtiments, installations	14 548,62	14 548,62
280415341	IC : Bien mobilier, matériel	20 999,00	20 999,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	19 817,51	19 817,51
2805	Licences, logiciels, droits similaires	640,00	640,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	425 000,00	425 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 270 517,60	1 270 517,60

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 807 521,96	227 106,60	0,00	565 709,62	2 600 338,18

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 093 616,22
Ressources propres disponibles	IV 2 600 338,18

Solde	V = IV - II (8)	1 506 721,96
-------	-----------------	--------------

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS						IV D3
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00			0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détalier les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 07/04/2023

Présenté par (1),
A Campan, le 13/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Campan, le 13/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

001. Alexandre PUJO-MENJOUET , Maire	
002. Catherine PECONDON-MONTGAILLARD , 1ère Adjointe	
003. Etienne LAY , 2ème Adjoint	
004. Dominique BORGELLA-ADJUDANT , 3ème Adjointe	
005. Thibaut MAURIN , 4ème Adjoint	
006. Brigitte BASCAULES , Conseillère municipale	
007. Sylvain SALIGOT , Conseiller municipal	
008. Aurore VILLE , Conseillère municipale	
009. Benjamin SOUCAZE-SOUDAT , Conseiller municipal	
010. Mélissa PUJO-MENJOUET , Conseillère municipale	
011. Thierry RIBEIRO , Conseiller municipal	
012. Sarah LAGUERRE , Conseillère municipale	
013. Viviane TORNE , Conseillère municipale	
014. Charlotte FOUBERT , Conseillère municipale	
015. Jean-François RABAUD , Conseiller municipal	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.